

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



> Une ville

entreprenante

Argenton-sur-Creuse : l'engagement au service de la qualité alimentaire

> Une ville solidaire

Accueil de la délégation tokomadjiennne

> Une ville attractive

La salle de spectacles de l'Avant-Scène : un atout pour l'attractivité de notre ville !

> Une ville citoyenne

Focus sur le centre de secours d'Argenton



> Une ville

où il fait bon vivre

Des aménagements hauts en couleur pour le bien-être des plus jeunes

> Communauté de Communes

« Terre de Jeux 2024 » : la Communauté de communes s'engage dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris



Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseils municipaux

Vendredi 9 décembre 2022 et 10 février 2023 à 18h (salle du conseil communautaire - siège de la Communauté de Communes, 8 rue du Gaz). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Accès au direct YouTube Ville d'Argenton-sur-Creuse

Conseils communautaires

Mardi 13 décembre 2022 et lundi 20 février 2023 à 18h (salle du conseil communautaire).

Accès au direct sur la chaîne YouTube CC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse.

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.

Horaires (hors été) : du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Site : <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Tél. 02.54.01.00.93 - Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél. 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Vacances scolaires Toussaint et Noël

Vacances de la Toussaint : du vendredi 21 octobre après les cours au lundi 7 novembre

Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre après les cours au mardi 3 janvier

Accueil de loisirs

• BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans), du 24 octobre au 4 novembre, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école maternelle Paul Bert.

• BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 24 octobre au 4 novembre, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école élémentaire Paul Bert.

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 24 au 28 octobre, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel

Inscriptions sur le Portail Familles (www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net) - Renseignements au 02-54-24-65-42 et sur le site internet de la mairie.

Cérémonie patriotique

Vendredi 11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France, à 11h30 Place de la République.

Collectes de sang à Argenton

Jeudis 20 octobre et 24 novembre 2022, de 15h à 19h à l'Espace Jean Frappat.

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages reportés : le ramassage du vendredi 11 novembre 2022 est avancé au jeudi 10 novembre pour le secteur Ecart Argenton.

Horaires déchetterie (fermeture les jours fériés) : lundi-mercredi-vendredi-samedi : 8h-12h et 14h-17h30 / mardi-jeudi-dimanche : 8h-12h. Fermeture des grilles 15 mn avant.

Violences conjugales et familiales

Allo enfance en danger
119 (n° vert)

Femmes Info Service
3919

Accueil et écoute 36
06.71.40.26.51

Du lundi au vendredi 9h à 12h

CIDFF 36

02.54.34.48.71

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

France victimes 36
02.54.07.33.72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Planning familial 36

02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56

Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h -
mercredi de 9h à 17h

Viols - Viols femmes
informations

0 800 05 95 95 (n° vert)

Distributeurs de serviettes périodiques

En vue de faciliter un accès libre et gratuit aux protections périodiques, trois distributeurs ont été mis en place au centre sportif Lothaire Kubel (rue Lothaire Kubel), à l'Hôtel des services sociaux (67, rue Auclerc Descottes) et à la Maison des associations (1, rue Montaigne).

Atelier de gestion du stress Destination Détente

En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, Mme Sabroux vous propose des ateliers gratuits de gestion du stress le mardi de 14h à 15h à la salle Charles Brillaud (rue Charles Brillaud). Information et inscription auprès de Mme Sabroux (09.73.10.44.57) ou du CCAS (02.54.24.65.24).

Les créations de commerces et entreprises à Argenton de juin à septembre 2022

CRÉATIONS

CASA NOÉ - Vêtements pour homme - 7, rue Grande

PIROUETTE - Vêtements pour enfants - 34, rue Grande

L'ULTIME - Bar, tapas, salle de danse - 3, rue des Tanneurs

État-civil du 01/05/2022 au 31/08/2022

NAISSANCES

Le 15/06/2022 : Mathéo PEROT. Le 09/08/2022 : Aminata SAMASSI. Le 14/08/2022 :

Sohan HERBAUT. Le 17/05/2022 : Jules MILITON. Le 02/07/2022 : Milo SZCZERBA.

Le 14/07/2022 : Charlotte MÉCHIN.

DÉCÈS

Le 15/05/2022 : Raymonde LERAT, épouse CHAPELOT, 80 ans ; Michel BODIN, 95 ans.

Le 18/05/2022 : René PERROT, 81 ans. Le 19/05/2022 : Guy LAROCHE, 91 ans. Le

22/05/2022 : Anne-Marie BONGRAND, veuve BALMAYER, 77 ans. Le 24/05/2022 :

Monique AUDONNET, veuve HOSPITAL, 87 ans. Le 25/05/2022 : Pauline EBEBELE,

veuve CAPELLE, 70 ans. Le 27/05/2022 : Bernadette PONROY, veuve ROBERT, 87 ans.

Le 28/05/2022 : Nelly TONGLET, veuve BLANCHARD, 99 ans. Le 22/06/2022 : Jean-

Marie BERNERON, 67 ans. Le 26/06/2022 : Ginette LHOMMALABONNE, veuve

ALAMARGUY, 91 ans. Le 27/06/2022 : Robert GUILOISEAU, 88 ans. Le 03/07/2022 :

Madeleine MICHON, veuve MILLAN, 87 ans. Le 04/07/2022 : Bernadette FLOUCAUD,

veuve BANVILLET, 95 ans. Le 05/07/2022 : Claude MOINS, 96 ans. Le 07/07/2022 :

Solange AUCLAIR, épouse MATHE, 80 ans. Le 09/07/2022 : Robert VAUQUELIN, 58

ans. Le 14/07/2022 : Jeanine PERROT, veuve MAURY, 86 ans. Le 21/07/2022 : Bernard

MARANDON, 91 ans. Le 25/07/2022 : Quoc Cuong NGUYEN, 49 ans. Le 27/07/2022 :

Pierre BOURRIFFET, 95 ans. Le 11/08/2022 : Maurice ROGER, 84 ans. Le 18/08/2022 :

Pierrette LARUE, veuve LOISEAU, 95 ans. Le 19/08/2022 : Pierre RIBETTE, 84 ans. Le

27/08/2022 : Norbert BOUCHON, retraité, 93 ans.



Sommaire

- infos pratiques 2

- éditorial 3

- brèves 4-5

- une ville entrepreneurante 4-5
Argenton-sur-Creuse: l'engagement au service de la qualité alimentaire

- communauté de communes 6
«Terre de Jeux 2024»: la Communauté de communes s'engage dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

- une ville solidaire 7
Accueil de la délégation tokomadjienne

- une ville attractive 7
La salle de spectacles de l'Avant-Scène; un atout pour l'attractivité de notre ville!

- une ville citoyenne 8
Focus sur le centre de secours d'Argenton

- une ville où il fait bon vivre 8
Des aménagements hauts en couleur pour le bien-être des plus jeunes

> éditorial



*Chères Argentonnaïses,
chers Argentonnaïses,*

La majorité municipale, reconduite il y a maintenant plus de deux ans, a oeuvré en ce début de mandat pour élaborer un programme d'investissements à la fois ambitieux et sérieux. Ambitieux car conforme aux enjeux de demain, et sérieux car, comme à chaque fois, cohérent avec les capacités budgétaires de la commune.

Les premières opérations sont aujourd'hui prêtes à être lancées et vous allez vite vous en rendre compte par vous-même avec des débuts de travaux en plusieurs endroits de notre ville.

Route de La Châtre, à côté du cimetière du Merle-Blanc, nous allons construire un nouveau centre technique municipal. Ce bâtiment, devenu indispensable tant l'actuel est désormais vétuste et inadapté, répondra à des objectifs environnementaux incontournables grâce des panneaux photovoltaïques et des réserves d'eaux pluviales. Le chantier démarrera dès cet hiver.

Dès cet automne, ce sont aussi les travaux de l'extension de notre maison de santé qui vont commencer. En effet, cet agrandissement est nécessaire car de nouveaux professionnels souhaitent s'y installer. Nous hébergerons notamment dans ces nouveaux locaux un spécialiste ORL, plusieurs orthophonistes et une pédiatre déjà installée et aujourd'hui provisoirement hébergée dans la maison de garde sur le même site, en attendant la livraison de la future extension.

Cet hiver toujours, nous allons créer des bassins de réserves d'eau afin de pouvoir arroser les stades de rugby et de football du complexe sportif Lothaire Kubel et ainsi préserver l'eau de notre réseau d'eau potable. Ces réserves seront alimentées par les eaux pluviales ruisselant des toitures environnantes et par les vidanges et trop pleins du centre aquatique. Quand il n'est pas déjà présent, un dispositif d'arrosage automatique, moins consommateur d'eau, viendra compléter cet investissement.

Enfin le projet de l'aménagement de la rue Gambetta et de la place Saint-Amand prend forme. Celui-ci sera dans un premier temps présenté aux commerçants et aux riverains courant novembre afin d'intégrer au mieux leurs intérêts à ce projet.

En espérant que ces évolutions apporteront de nouveaux atouts à notre ville et qu'elles vous seront utiles ainsi, bien sûr, qu'à toute la population de notre bassin de vie.

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication:
Vincent Millan
Crédits photos:
Droits réservés
Réalisation:
La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie
36200 Argenton/Creuse

Comptons-nous !

Le prochain recensement de la population d'Argenton aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023, le dernier datant de 2017. Pour participer à ce recensement, la population aura le choix entre répondre à un questionnaire papier remis par l'agent recenseur ou effectuer la démarche en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr, en saisissant les identifiants présents sur la notice qui sera remise par l'agent recenseur.

La réponse au questionnaire, qu'il soit papier ou en ligne, est obligatoire pour toutes les Argentonaises et toutes les Argentonnais. En contrepartie de cette obligation, les réponses aux questions sont confidentielles, toutes les statistiques produites étant anonymes. L'ensemble des personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Des permanences à connaître**À LA MAIRIE D'ARGENTON**

69, rue Auclerc-Descottes

- **CDAD** (conseil départemental d'accès au droit)
2 permanences par mois, sans rendez-vous.
Informations sur les jours de permanences au 02.54.60.35.16 ou cdad-indre@justice.fr

À L'HÔTEL DES SERVICES SOCIAUX

67, rue Auclerc-Descottes

- **CARSAT** (Assurance Retraite)
Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous - Tél : 02.36.27.60.07
Information retraite : permanence les 2^e et 4^e mardis de chaque mois sur rendez-vous
Tél : 3960 ou 02.36.27.60.19

- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
Permanence tous les lundis de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous.

- **SECURITE SOCIALE**
Permanence du Point Sécu tous les mercredis sur rendez-vous - Tél : 3646

- **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE**
Pour connaître le calendrier des permanences, contactez le 02.54.24.10.53

- **A.D.I.L** (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Indre)
Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h30 à 12h00 - Tél : 02.54.27.37.37

- **A.N.P.A.A** (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
Permanence tous les vendredis sur rendez-vous - Tél : 02.54.22.52.88

- **C.I.D.F.F** (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles)
Permanence juridique sur rendez-vous - Tél : 02.54.34.48.71

- **SERVICE LOGEMENT JEUNES DU PAYS D'ARGENTON**
Permanence sur rendez-vous tous les vendredis de 10h00 à 13h00.
Tél : 06.38.31.84.24 - 07.50.68.77.75
ou slj.argenton-buzancais@unhaj.org

Argenton-sur-Creuse: l'engagement de la qualité alimentaire

Chaque samedi matin, depuis le début du siècle dernier, la ville d'Argenton traversée par la Creuse d'où son nom « la venise du Berry » vit au rythme de ses marchés hebdomadaires. Vitrine gourmande d'un territoire, le marché est le rendez-vous incontournable où vous pouvez partager un bon moment de convivialité et de promenade au gré des allées. On y apprécie la qualité et la fraîcheur des nombreux produits de la région, qu'ils soient bio, artisanaux ou issus d'autres cultures raisonnées. Un festival de senteurs et de couleurs.



Tout a débuté à ciel ouvert place Carnot avant de rejoindre un grand espace couvert. Cette halle est devenue depuis 1965 une immense surface commerciale ; elle permet de regrouper une cinquantaine de marchands qui proposent uniquement de l'alimentaire : fruits, légumes, fromages, viandes, volailles, poissons, pains etc.

Ce marché, suffisamment diversifié, permet de faire ses courses d'une autre façon auprès de commerçants sympathiques et qui proposent des produits de qualité.

Nouveauté depuis le samedi 4 juin 2022, il s'est étendu place Carnot avec des producteurs locaux : fraises, myrtilles, escargots, miel, fromage de brebis, légumes et autre produits laitiers.

N'oublions pas aussi le marché du mardi matin en ce même lieu.

A cette offre alimentaire locale, s'ajoute, un plan alimentaire territorial (PAT) porté à l'échelle inter-

communale. Mais un PAT à quoi ça sert ? C'est une stratégie, accompagnée d'un plan d'action, qui permet de réfléchir, à l'échelle locale, au moyen de s'approvisionner autrement et de manger des produits de meilleure qualité qui soient accessibles à toutes et tous sur le territoire.

Sur le territoire d'Argenton cette démarche est engagée depuis plusieurs années avec des actions mises en place notamment dans les cantines scolaires. Cela passe par l'éducation au goût, l'apprentissage de la saisonnalité des fruits et légumes, la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Depuis un an, la réflexion sur le PAT a élargi son territoire et ses thématiques. Ainsi, on aborde aussi bien les questions d'installation et de transmission des fermes, de la commercialisation en circuits courts (maximum un intermédiaire) et de proximité (80 kilomètres selon l'ADEME), de l'approvisionnement local dans les restaurants et can-



gement au service



tines collectives (scolaires et sénior) et enfin de la participation citoyenne sur la thématique de l'alimentation et d'un accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité et durable.

Dans ce cadre, des groupes de réflexion thématiques ont été créés pour réfléchir à des actions qui pourraient être mises en place. Ainsi un ciné-débat sur la thématique de la transmission aura lieu le vendredi 20 octobre à 20h à Mosnay. Dans le cadre du festival Alimenterre (événement national), une projection suivie d'échanges et d'une discosoupe aura lieu le 23 novembre à la bibliothèque d'Argenton. Il est également prévu l'organisation d'une demi-journée sur la thématique de l'alimentation, en partenariat avec la MSA, au printemps 2023. D'autres événements réservés à un public spécifique sont également organisés comme une ferme ouverte sur les changements de pratiques agricole, des groupes d'échanges entre exploitations agricoles, restaurants et cantines collectives, etc.



Un logo a été créé afin de donner une identité visuelle à la démarche de PAT. Son utilisation est strictement réservée aux événements et

acteurs qui s'inscrivent dans cette démarche afin que les personnes puissent identifier ce qui est fait dans cet objectif d'une alimentation de meilleure qualité et locale. Une charte a également été rédigée afin de délimiter les contours du PAT et le sens qu'ont voulu lui donner les personnes impliquées dans la démarche.

Les marchés d'Argenton et du territoire s'inscrivent donc bien évidemment dans cette démarche. En effet, ils sont le lieu privilégié pour traiter de ces thématiques car ils sont le lieu de rencontres de la population du territoire et des producteurs et vendeurs de produits alimentaires issus du territoire ou de ses alentours. D'autres alternatives peuvent être trouvées pour s'approvisionner près de chez soi : les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les magasins de producteurs, les groupements d'achat et plateformes de producteurs locaux, l'approvisionnement en direct à la ferme, etc.

La démarche de PAT s'inscrit aussi à une échelle plus grande, départementale, en lien avec les autres territoires qui nous sont complémentaires, afin d'atteindre l'autonomie alimentaire dans la mesure du possible. C'est un idéal porté par les acteurs du territoire et alentours, en ce qui concerne les produits alimentaires pour lesquels cela est possible.



Une nouvelle pédiatre à la Maison de Santé

Bienvenue à Eleni Kanavoura, pédiatre, installée depuis août 2022 à la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Argenton et seule pédiatre libérale de l'Indre ! L'arrivée du Docteur Kanavoura porte à 30 le nombre de praticiens présents à la Maison de Santé.

Les jardins familiaux déménagent

Les jardins familiaux de la commune d'Argenton étaient, jusqu'au printemps dernier, installés au lieu-dit « La Caillaude », à proximité du cimetière du Merle Blanc. En raison de l'implantation du futur centre technique municipal principalement sur l'emplacement des jardins, la commune a aménagé de nouveaux jardins familiaux, de l'autre côté de la route D927, dans le prolongement du stade de football du Merle Blanc. De onze, les jardins sont passés à huit, en raison d'un nombre moins important de jardiniers désireux de louer les emplacements. Ces jardins entièrement clôturés disposent toujours d'un abri et d'un compteur d'eau. Tous les aménagements ont été effectués par les services techniques de la ville. Les travaux d'aménagement seront terminés courant automne 2022.



Plan Canicule

Au cours de l'été 2022, en raison des vagues de chaleur successives, le niveau orange du plan canicule a été déclenché à trois reprises cette année.

Les personnes âgées inscrites sur le registre canicule ont été appelées par les élu.e.s ou des bénévoles lors de ces chaleurs caniculaires pour s'enquérir de leur santé et à nouveau leur transmettre les consignes de sécurité face à de tels phénomènes. Ces consignes sont désormais bien intégrées.

De plus, la ville a désormais des pièces climatisées (bibliothèque) pour y passer des moments conviviaux lors de tels épisodes, et une navette est à disposition des personnes âgées pour assurer le transport vers ces lieux. La police municipale est également mobilisée en cas de besoin.

Les personnes appelées sont très satisfaites de ce service et nous le perpétuons d'année en année. Vous pouvez à tout moment de l'année vous inscrire sur le registre et bénéficier du service.

«Terre de Jeux 2024» :

La Communauté de communes s'engage dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

Dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la communauté de Communes de la Vallée de la Creuse a été labellisée Terre de Jeux le 27 novembre 2019.

Ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants, et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Cela signifie que nous nous engageons à promouvoir la pratique sportive et à faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux, en célébrant les jeux sur tout notre territoire !

Nous organiserons régulièrement des événements Terre de Jeux auxquels tous les services ainsi que tous les habitants de la Vallée seront conviés pour partager des moments sportifs conviviaux.

De plus, au sein de la communauté de Communes, la base de plein air Lac d'Eguzon a été sélectionnée comme Centre de Préparation aux Jeux poten-

tiel le 5 Octobre 2020. Cela signifie qu'elle apparaît aujourd'hui dans le catalogue des centres d'entraînements olympiques. Grâce à son nouveau pôle hébergement et ses équipements sportifs, elle a le potentiel de recevoir des équipes olympiques d'aviron et de canoë kayak sprint en tant que base d'entraînement aux équipes olympiques.



Plus d'informations
auprès du service des sports de la communauté de communes :
Base De Plein Air D'Eguzon
6 chemin du Pradet, Chambon - 36270 Éguzon-Chantôme
Tél : 02 54 47 46 13
Mail : contact@bpa-laceguzon.fr

> expressions politiques

Majorité municipale

Notre municipalité a, cette année, encore beaucoup œuvré pour les enfants.

Nous avons réalisé des aménagements conséquents dans et autour des écoles et insonorisé nos cantines.

Nous avons aussi, pour la première fois cet été, organisé avec le soutien financier de plusieurs communes voisines dont Le Pêchereau, Saint-Marcel ou Le Pont-Chrétien – Chabenet, l'accueil de loisirs en juillet sur toute la journée pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans. Cela a permis à beaucoup de familles d'avoir une solution « clé en main » pour prendre en charge leurs enfants en offrant des activités variées et de qualité.

Ce service primordial a un coût. Les familles et la Caisse d'Allocations Familiales contribuent à son financement mais la part la plus importante est supportée par les communes. Cette part, certaines n'ont pas souhaité la prendre en charge. Cela nous a obligé à refuser des enfants résidant dans celles-ci. Nous le regrettons et étions prêts à les accueillir. Cet accueil reste et restera possible dès qu'une commune acceptera de participer au financement.

Opposition municipale

Pour des raisons de doctrine et d'idéologie politiques, la majorité municipale refuse la mise en place de systèmes de vidéo protection dans notre ville.

Aujourd'hui, nos écoles primaires font l'objet de vols : tel fut le cas avec les ordinateurs de l'école George Sand qui ont été dérobés.

Dernièrement, une ou plusieurs personnes se sont même introduites dans l'enceinte de l'école Paul Bert, et un désordre dans certaines classes a été déploré.

Plutôt que de subir cette délinquance récurrente générant un coût financier mais aussi une crainte du personnel enseignant et par ricochet des parents d'élèves, il nous semble nécessaire et urgent d'équiper nos établissements scolaires de dispositifs de sécurité (vidéo protection mais aussi systèmes d'alarme), afin d'éviter la récurrence de ces méfaits, et apporter corrélativement notre soutien moral au personnel enseignant.

Il est grand temps d'assurer aux argentonnois - aux usagers et aux fonctionnaires - un minimum de sécurité et de tranquillité au sein de nos services publics.

Accueil d'une délégation tokomadjiennne

Du 1^{er} au 3 juillet, une délégation de la commune mauritanienne de Tokomadji est venue à Argenton-sur-Creuse dans le cadre de la reprise de la coopération entre nos deux villes. Ainsi, nous avons pu accueillir M. KAH Aliou, maire-adjoint aux relations internationales de la commune de Tokomadji, Mme BA Aïssata, secrétaire de l'association des femmes du village de Tokomadji, M. BA Saidou et M. SY Brahima, de la société civile. Cette délégation était accompagnée de représentants de l'ENDAM, association de Tokomadjiens en France.



La venue de cette délégation permet d'affirmer notre volonté à tous de relancer les liens entre nos communes. Elle a également été l'occasion de poursuivre le travail entrepris autour de la mise en place d'une poissonnerie dans le village de Tokomadji. Les négociations et les derniers réglages se poursuivent avec la municipalité de Tokomadji, la signature du projet devrait se faire d'ici la fin de l'année. De nouveaux projets ont aussi vu le jour lors de cette visite, à destination de la jeunesse, en lien avec les écoles primaires George Sand et Paul Bert, la cité scolaire Rollinat ainsi que le lycée professionnel Châteauneuf (échanges, actions, ...).

La délégation a pu également découvrir notre patrimoine local avec la visite des musées de la Chemiserie et de l'Élégance Masculine et d'Argentomagus, ainsi qu'une démonstration de danse des Tréteaux du Pont Vieux.

La venue de cette délégation s'inscrivait également dans le cadre du séminaire « G5 SAHEL : coopérer en contexte de crise » organisé du 4 au 6 juillet par CENTRAIDER, réseau régional multi-acteurs, au service de toutes les structures engagées dans des projets de coopération décentralisée et/ou de solidarité internationale. La délégation mauritanienne a pu prendre part à ce séminaire accompagnée d'élus.e.s et de représentant.e.s de l'association argentonnoise «Maurit'ami.e.s», et ainsi rencontrer des délégations du Burkina Faso, du Niger et du Mali.

Prochaine date à retenir, une exposition du 6 au 15 janvier 2023 au centre d'art Le Rabois (situé au Moulin du Rabois), afin de présenter le projet « G5 SAHEL : coopérer en contexte de crise » de CENTRAIDER.



› une ville attractive

La salle de spectacles de l'Avant-Scène : un atout pour l'attractivité de notre ville !

Comme le Cinéma Eden Palace, l'École de musique et de danse Rose Féart, la Maison des Arts Moulin du Rabois, l'Avant-Scène participe à l'image dynamique de notre ville : accueillant plus d'une trentaine de spectacles chaque année, il y est proposé à chacun et chacune des distractions théâtrales, musicales, et autres divertissements pour tous les âges et tous les goûts, à des prix très modiques grâce au soutien de la Région, du Département, et bien sûr de la Ville d'Argenton.

Car si la salle est municipale, dotée d'un équipement renouvelé et

moderne, animée par un agent expérimenté, elle est mise à disposition de divers organisateurs avec l'objectif d'une programmation variée, de qualité, susceptible de satisfaire tout un chacun.

Les associations Avant-scène et Aribout y proposent une saison des spectacles professionnels : musique, théâtre, danse, jeune public... complétée par les propositions d'autres organisateurs : associatifs, scolaires, professionnels, ...

La salle est également mise régulièrement à disposition de compagnies d'ar-

tistes pour des résidences de création. Traditionnellement, ces séjours de travail sont clôturés par un spectacle ouvert au public.

Tous ces artistes, amateurs ou professionnels, nous confient leur plaisir à jouer dans cette salle spacieuse, confortable et à taille humaine.

Une plaquette trimestrielle, que vous pouvez vous procurer dans les commerces, en mairie, à l'Office de Tourisme, présente tous ces spectacles; elle est également disponible en ligne : avantscene-argenton.com.

Focus sur le centre de secours d'Argenton

Les 3 missions des sapeurs-pompiers sont la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Le Centre de Secours d'Argenton intervient sur le périmètre d'Argenton et de 13 communes alentours et répond à de très nombreuses sollicitations parmi lesquelles la lutte contre les incendies et le secours à la personne, représentant 85 % des interventions.

Le centre d'Argenton est composé uniquement de sapeurs pompiers volontaires (32 hommes et 4 femmes) pour qui il s'agit avant tout d'un engagement citoyen.

Certains bénéficient d'une convention qui leur permet d'intervenir pendant leurs heures de travail. Il s'agit principalement d'agents territoriaux de la



commune d'Argenton-sur-Creuse, de Ceaulmont et de la communauté de communes de la Vallée de la Creuse.

Auparavant communale, la gestion des Centres de secours est devenue départementale en 1996 sous l'autorité du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS.)

Le centre d'Argenton accueille également l'une des 8 sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Indre tous les samedis matins pendant la période scolaire. Ces jeunes entrent en formation à l'âge de 13 ans pour une durée de 4 ans afin d'obtenir le brevet national de Jeune Sapeur-Pompier pour intégrer ensuite un centre de secours. Cette année ils sont 19 dont 11 filles.

La formation : un indispensable pour devenir pompier volontaire.

Tous les nouveaux volontaires reçoivent une formation initiale.

Après leur nomination, les sapeurs-pompiers suivent une formation continue pour l'exercice des missions liées à leur grade.

Tout au long de leur carrière, ils sont soumis à une formation obligatoire de maintien, d'actualisation et de perfectionnement des acquis, à raison de 48 heures par an.

Enfin les formations complémentaires existent comme le permis poids lourd, la lutte contre les feux de forêts et l'incendie, le sauvetage aquatique ...

Parce qu'ils sont essentiels dans notre quotidien, saluons leur courage et leur dévouement.

Pour plus d'informations :

Contact Jeunes Sapeurs Pompiers :

CAPITAINE ROGER CHAUVAT :
06 07 33 46 27

Contact Sapeurs Pompiers :
CAPITAINE FRÉDÉRIC GOËS :
06 85 77 41 39

Centre de secours :
3, chemin de la Vigne-aux-Chèvres
36200 Argenton-sur-Creuse



> une ville où il fait bon vivre

Des aménagements hauts en couleur pour le bien-être des plus jeunes

Après les vacances scolaires, les enfants fréquentant les restaurants scolaires Paul Bert et George Sand ont découvert de nouvelles couleurs lors de leur pause déjeuner. Au-delà des changements de couleur, les aménagements réalisés ont pour objectif de réduire le bruit pour favoriser un



moment qui doit rester un temps de détente pour les écoliers et de sérénité pour le personnel encadrant. La réfection totale des sols a permis la mise en place de sols type linoléum adaptés pour les grands passages et comportant des propriétés acoustiques. De même, le mobilier a été entièrement renouvelé avec l'achat de tables avec plateaux en revêtement anti-bruit, de chaises légères et de cloisons claustra avec également des propriétés anti-bruit. Il reste la réfection de la peinture à effectuer, qui sera entreprise dans un second temps.

Le deuxième aménagement, particulièrement apprécié à la rentrée, a été la pose de jeux thermocollés dans les deux cours des écoles maternelles. Jeu de l'oie et marelle viennent désor-

mais égayer des cours déjà bien colorées. Il est à noter également la mise en place de bancs et poubelles de tri « ludiques » en forme crayon, en plastique recyclé et recyclable, dans les cours des maternelles. Les cours des écoles élémentaires étaient déjà dotées de deux poubelles et il paraissait important que tous les élèves puissent effectuer le tri des déchets qui est l'affaire de tous, petits et grands.

Enfin, les abords de l'école maternelle Clos du Verger ont été entièrement réaménagés pour améliorer la sécurité et le cheminement des piétons. A cette occasion et pour les mêmes raisons, une bande en enrobé a été réalisée sur le chemin des Barres allant de l'EH-PAD à l'école Clos du Verger.